COMMUNE DE VÉTRIGNE

REVISION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

3.1. PLAN DE ZONAGE
Général
1/5000e

ARRET - PROJET

Vu pour être annexé à notre arrêté ou délibération en date de ce jour, Le, Le Maire,	Revision P.L.U. prescrite le :	23 fevrier 2012
Pour copie conforme Le Maire,		

Bureau Natura
Environnement Urbanisme

LEGENDE :

Zones urbaines
U : Zones urbaines

Zones à urbaniser
1AU : Zone à urbaniser, ouverte à l'urbanisation
2AU : Zone à urbaniser à long terme, non ouverte à l'urbanisation

Zones agricoles
A : Zone agricole
An : Zone agricole strictement protégée

Zones naturelles
N : Zone naturelle à protéger
Na : Secteur délimitant une activité existante

30 *Elément du patrimoine architectural à protéger, en application de l'article L123-1-5.III.2° (+ numéro identifiant)*

Elément d'intérêt écologique ou paysager à protéger, en application de l'article L123-1-5.III.2°

Principales continuités écologiques

Zones humides à protéger au titre de l'art. L123-1-5-III-2°

Ripisylves à protéger au titre de l'art. L123-1-5-III-2°

ER Emplacement réservé aux voies et équipements publics

Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

risques géologiques (atlas des mouvements de terrain) :

Aléa affaissement effondrement : éléments ponctuels (doline, effondrement...)

Aléa liquéfaction : Zones de tourbières et boisements tourbeux

Numéro de l'emplacement	Localisation/Destination	Parcelles concernées	Section cadastrale	Superficie ou emprise	bénéficiaire
1	accès chemin des sources	79p, 80p	AB	625 m2	commune
2	Grande Rue, proximité mairie, extension espace public ou bâtiment	35p, 36p, 50p	AB	1570 m2	commune
3	accès aux terres Devant le Mont	14 p, 15p, 16p, 17p	AC	657 m2	commune

Echelle : 1/5 000e

Bureau Natura
19 octobre 2015